CIRE
(export du DFSM au 04/05/2024 à 23:41)

[1] CIRE Médecine - Pharmacopée

adj. nom masc.
Etymologie FEW II 1 595a : cera

Définition Matière grasse, blanchâtre, tirée de certains animaux et plantes, qui constitue l'ingrédient principal de certaines préparations médicinales.

Notes

- Glose Voir aussi CERAT, CEROTUM.

Citations

- Cire est choste moult cogneue ; la nature de cire est trempee en toutes qualites et entre principalment es medicines maturatives et mollifie par accident.
  Olivier de la Haye, *Poème sur la grande peste, 1426, p. 191*.